

ECHANGE FAMILIAL D'ETE

Tu as de 15 à 19 ans

Tu souhaites passer de 2 à 6 semaines dans une famille étrangère et recevoir en retour chez toi ton (ta) correspondant(e) la même année.

La démarche : il faut être parrainé par un club Rotary proche de chez soi et constituer un dossier de candidature.

Attention les inscriptions sont closes le 28 février de chaque année pour un départ l'été de cette même année.

L'échange a lieu entre 2 familles, mais est organisé de District Français à District étranger.

Il est basé sur le principe de contrepartie.

Le jeune étudiant Français est accueilli et hébergé par une famille hôte.

Il participe à la vie de sa famille hôte.

En contrepartie, la famille du jeune qui part accepte de recevoir comme son propre enfant le jeune "correspondant" de la famille étrangère

Toutes les familles hôtes sont soumises à l'agrément du Rotary.

L'échange ne peut aboutir que si le jeune est sélectionné, parrainé par un Club Rotary qui présente le jeune au District.

CANDIDATURE

Pour remplir correctement ta candidature tu devras suivre les consignes indiquées sur les pages du site, et celles qui te seront envoyées tout au long de ta démarche. Prends le temps de tout lire, toutes les consignes sont écrites.

La validation finale de ton dossier sera uniquement du ressort du responsable des échanges de jeunes du District 1720.

Pour plus de détails, visite la page dédiée sur ce site du Centre Rotarien pour la Jeunesse, et consulte régulièrement les propositions publiées sur le site.

crjfr.org

PARRAINAGE

Recherche un club Rotary près de chez toi. Tu peux en trouver la liste sur le site du District 1720 dans l'onglet « les clubs du district » et prend contact pour présenter ta candidature.

Tu seras sans doute en concurrence avec d'autres candidats au départ pour cette sélection par un club et l'obtention de son parrainage.

Quelques semaines à l'étranger nécessitent une bonne motivation et des réelles qualités d'adaptation, d'autonomie et de maturité.

Pour ces raisons, il appartient à chaque candidat d'initier les démarches de contact avec les clubs Rotary proches du lieu de résidence afin de faire preuve de motivation.

Le club parrain te demandera ce dont il a besoin pour mener à bien la sélection des candidats. En général, au minimum une lettre manuscrite de motivation, un CV, tes bulletins scolaires....

Sans parrainage d'un club, la candidature ne peut être poursuivie.

Ce parrainage devra avoir été obtenu avant le 31 OCTOBRE 2022, pour un échange pendant l'année scolaire 2023-2024.

Samedi 19 novembre, tu auras un **entretien avec le jury du District**. Celui-ci se prononcera sur ta sélection définitive et validera, ou non, ta candidature pour l'année sollicitée.

La date butoir de constitution complète du dossier électronique est fixée au 28 février 2023.

Les frais à engager :

- Un billet d'avion aller-retour
- Les frais de passeport et de visa (en fonction de la destination)
- Une assurance spécifique (soit celle du pays de destination, soit l'assurance Française agréée par le Rotary International -selon destination)
- Les vaccinations complémentaires éventuelles (selon destination)
- Les traductions légalisées de certains documents (selon destination)
- Dépenses personnelles du jeune
- Frais de dossier CRJ : 140€
- Kit départ : 50€

Quelle que soit ta question, consulte le conseiller jeunesse de ton club parrain (YEO) qui t'accompagnera et te renseignera, ou, à défaut, le responsable de district :

Valérie NAMI, DYEC : valerienami37@gmail.com

Brigitte ROUX, Responsable des camps internationaux : brigitte.roux2@wanadoo.fr